

ANNEXE 3

Sensibilité environnementale

Annexe 3

Sensibilité environnementale

I. ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF), RESEAU NATURA 2000 ET AUTRES ESPACES NATURELS PROTEGES



FIGURE 1 : CARTE DE LOCALISATION DES ESPACES PROTEGES (ZNIEFF) (SOURCE : INFOTERRE)

→ Le site n'est pas situé dans l'emprise d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et n'est pas concerné par un périmètre Natura 2000. Il n'est pas situé dans un parc national ou une réserve naturelle ni dans un parc naturel régional ou une zone de conservation halieutique.

La ZNIEFF la plus proche, indiquée sur la carte, se trouve à environ 3,5 km au Nord de la zone du projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type I « Vallée de la Guesle le Guiperreux à Raizeux » (Identifiant : 110001443).

Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 8 km au Nord-Est du site : « Massif de Rambouillet et zones humides proches »

Il n'y a donc aucune incidence directe sur ces espaces naturels protégés.

II. ZONE DE MONTAGNE :

Le site n'est pas situé en zone de montagne.

III. ZONE DE PROTECTION BIOTOPE :

Le site n'est pas situé dans une zone de protection biotope.



FIGURE 2 : ARRETE DE PROTECTION BIOTOPE A PROXIMITE DU SITE (SOURCE : GEOPORTAIL)

Le premier APB est localisé à plus de 26 km, il s'agit de l'APB "Etangs De Baleine Et Brûle-Doux".

IV. COMMUNE LITTORALE :

Le site n'est pas situé dans une commune littorale.

V. PARC NATUREL, PARC NATUREL MARIN, RESERVE NATURELLE (NATIONALE OU REGIONALE), ZONE DE CONSERVATION HALIEUTIQUE OU PARC NATUREL REGIONAL

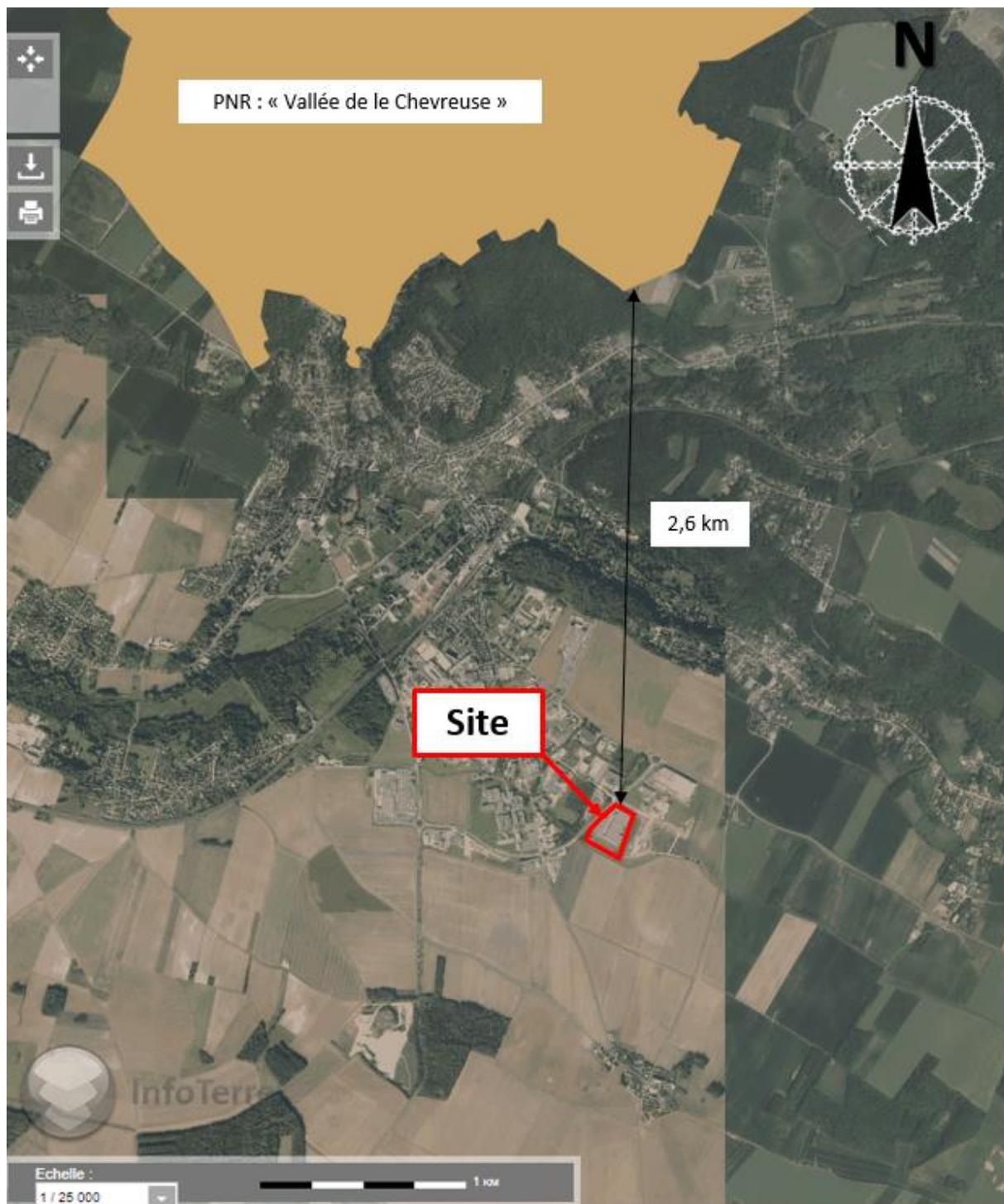


FIGURE 3 : CARTE DE LOCALISATION DES PARCS NATURELS (SOURCE : INFOTERRER)

La zone protégée la plus proche se situe à 2,6 km au Nord du site. Il s'agit du Parc Naturel Régional de la « Haute-Vallée de Chevreuse ». Le site n'est pas concerné par ce type de périmètre.

VI. BRUIT :

Les routes situées à proximité du site sont les RD196, RD122 et RD28. Celles-ci ne sont pas concernées par les cartes de bruit stratégiques en Eure-et-Loir.

VII. MONUMENTS REMARQUABLES

D'après le PLUi Val Drouette, aucun bien inscrit au patrimoine, monument historique ou site patrimonial remarquable ne se trouve à proximité du site.

VIII. ZONE HUMIDE :

D'après le PLUi Val Drouette, une partie du site est localisée dans les secteurs concernés par les « enveloppes d'alerte des zones humides », identifiées dans le plan des contraintes.

IX. PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS

La commune de DROUE SUR DROUETTE n'est concernée par aucun PPRT ou PPRN (Source : Géorisques).

X.1. RISQUE INONDATION

La commune n'est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations (Source : Géorisques).

X.2. REMONTEES DE NAPPE

Le site se situe sur une zone de remontées de nappe classée en « zone potentiellement » sujette aux inondations de cave (Source : Géorisques).

X.3. MOUVEMENTS DE TERRAIN LIES AU PHENOMENE DE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

La commune est située en aléa moyen pour le retrait gonflement des argiles (Source : Géorisques)

X. SITES INDUSTRIELS ET SITES POLLUES



FIGURE 4 : SITES BASIAS A PROXIMITE DU SITE (SOURCE : INFOTERRE)

Le site n'est pas recensé dans la base de données BASIAS.



FIGURE 5 : SITES BASOL A PROXIMITE DU SITE (SOURCE : INFOTERRE)

Le site n'est pas recensé dans la base de données BASOL.

XI. ZONE DE REPARTITION DES EAUX

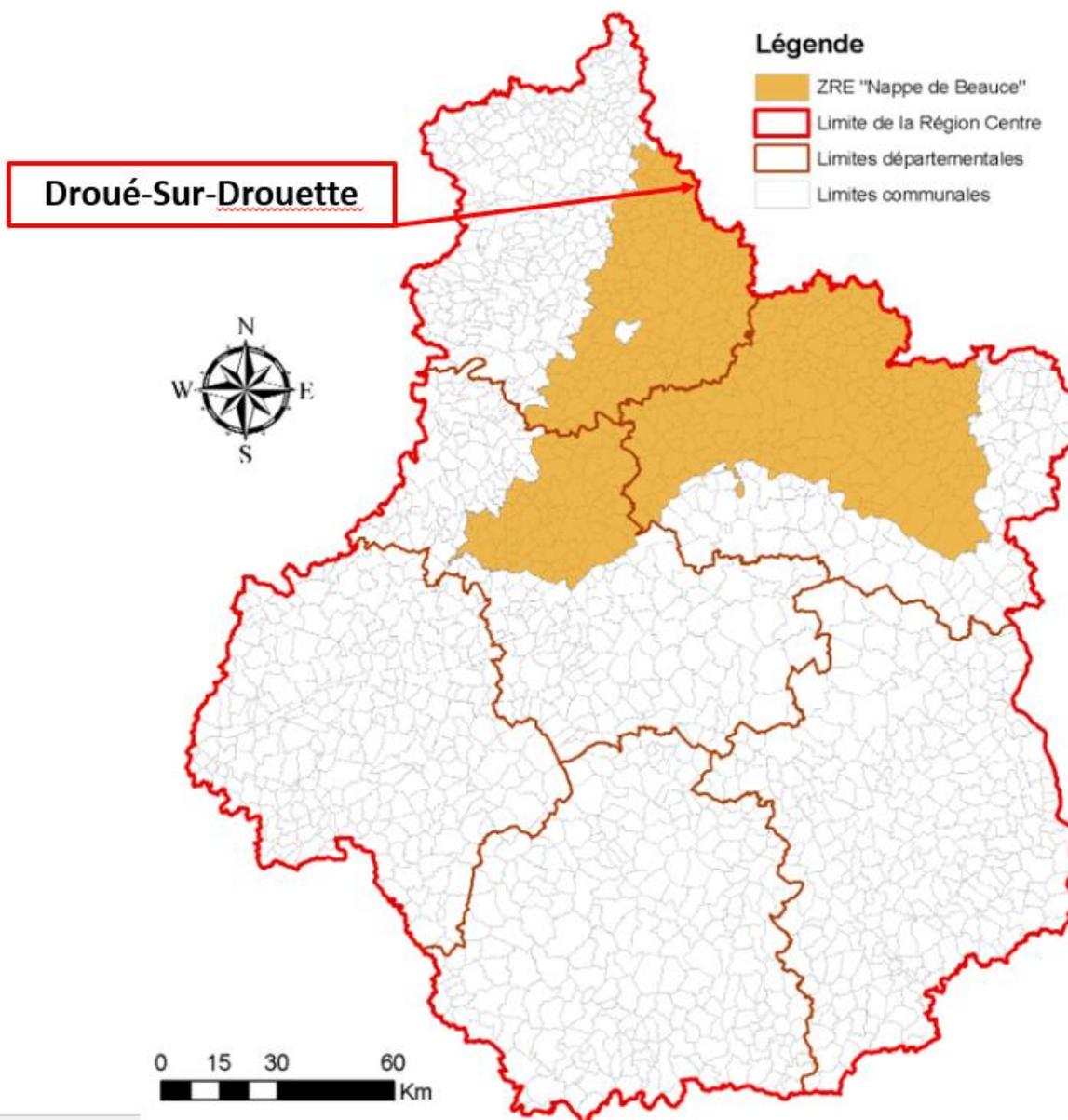


FIGURE 6 : EXTRAIT DE LA ZRE DE LA « NAPPE DE BEAUCE » EN LIMITE DE LA REGION CENTRE

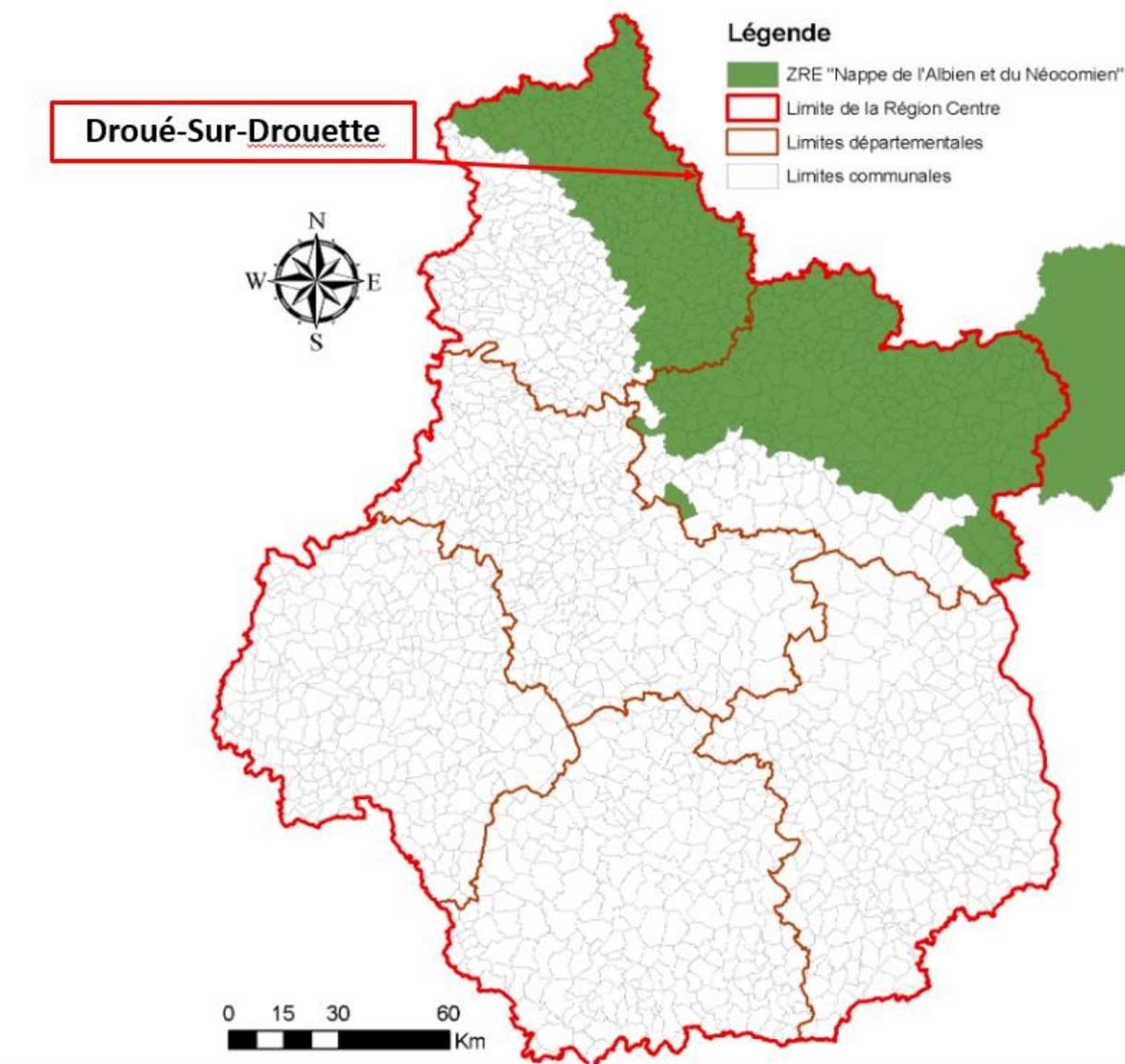


FIGURE 7 : EXTRAIT DE LA ZRE DE LA « NAPPE DE L'ALBIEN ET DU NEOCOMIEN »

Le site est sur deux zones de répartition des eaux souterraines (Source SIGES Seine Normandie).

XII. HYDROGEOLOGIE : PERIMETRE DE PROTECTION DE CAPTAGE D'EAU POTABLE

Le site ne se situe pas dans un périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable.



FIGURE 8 : EXTRAIT DE LA CARTE DES SUP DE LA COMMUNE DE DROUE-SUR-DROUETTE (SOURCE : [HTTPS://WWW.PORTESEURELIENNESIDF.FR/PUBLIC/MEDIAS/PLUI/VAL_DROUETTE/6_1_SUP_PLAN_DROUE_SUR_DROUETTE.PDF](https://www.porteseureliennesidf.fr/public/medias/plui/val_drouette/6_1_sup_plan_droue_sur_drouette.pdf))

La vulnérabilité liée à l'eau potable est donc limitée.

XIII. SITES INSCRITS ET SITES CLASSES

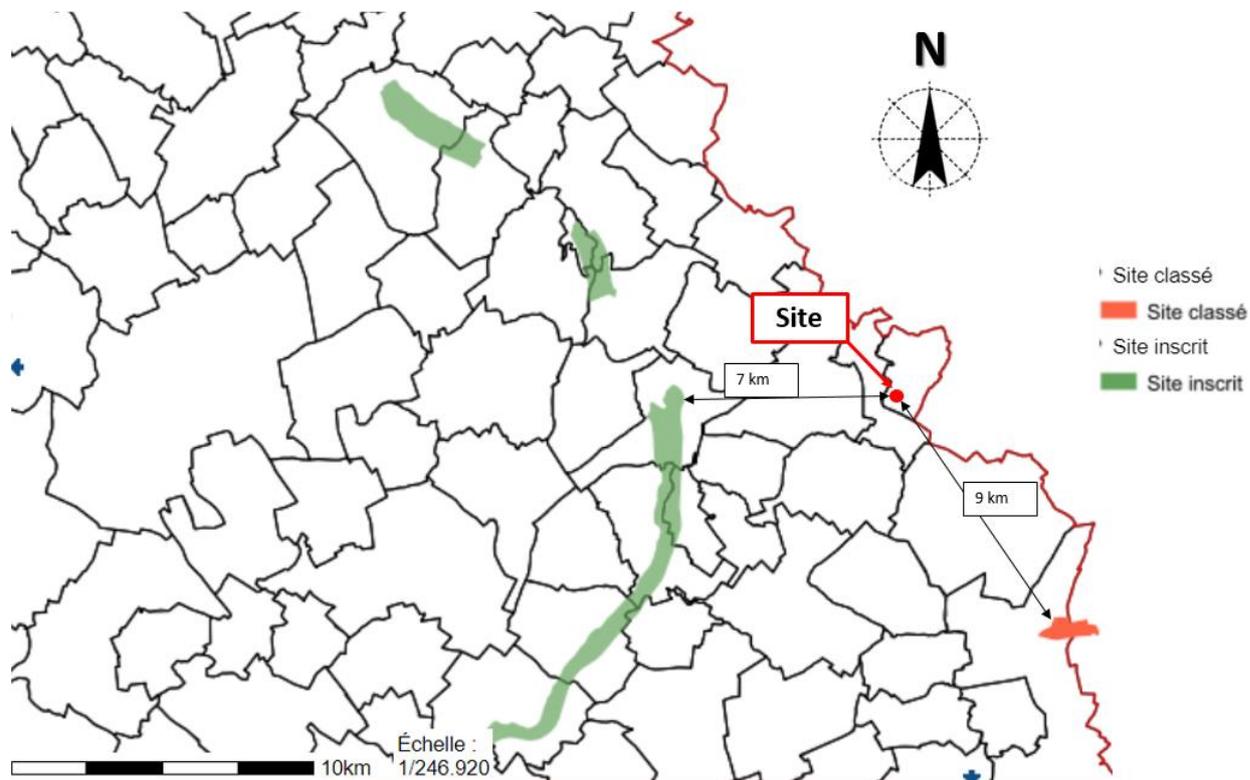


FIGURE 9 : CARTE DES SITES CLASSES ET INSCRITS DANS LE CENTRE-VAL DE LOIRE (SOURCE : [HTTP://CARMEN.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR/INDEX.PHP?MAP=PAYSAGE_REGION.MAP&SERVICE_IDX=11](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/index.php?map=paysage_region.map&service_idx=11))

Les communes limitrophes de Saint-Hilarion et Emancé dans les Yvelines sont pourvues de sites classés sur leur territoire. Ces sites sont situés à plus de 10km du site d'étude (Source : DRIEE Ile-de-France - http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/Nature_Paysage.map#).